

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr. 12 mois: 16 Tr. 6 mois: 8 Poste: 25 fr. 12 mois: 18 Tr. 6 mois: 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: 10c. Réclames: 30 Faits divers: 75

RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

20 Février 1883.

Chronique générale.

Voici, d'après la France, les noms des nouveaux ministres choisis actuellement:

Président du conseil, ministre des affaires étrangères: Jules Ferry. — Justice: Waldeck-Rousseau. — Intérieur: Martin-Feuillée. — Guerre: général Thibaudin. — Finances: Tirard. — Postes et télégraphes: Cochery.

Pour atténuer la fâcheuse impression produite dans le monde parlementaire par le choix de ses principaux collaborateurs, M. Ferry voudrait donner deux des portefeuilles vacants au Sénat, un à l'Union démocratique, l'autre à la gauche radicale. On parle de M. Tolain pour le commerce et de M. Barbey pour la marine.

La constitution du cabinet Ferry rencontre, paraît-il, des difficultés imprévues. A cette heure on ne peut pas donner encore la liste définitive du cabinet.

Plusieurs des hommes politiques dont les noms figuraient dans diverses feuilles mettaient pour condition expresse à leur acceptation que le ministère ne s'engagera pas à procéder à une expulsion immédiate des Princes ou même à la mise en non-activité par retrait d'emploi de la totalité des membres des anciennes familles régnantes pourvus de grades. Or, comme d'autre part la majorité républicaine paraît toujours décidée à pousser le gouvernement à ces mesures par voie d'interpellation, l'embarras de M. Ferry est très-grand.

On dit même qu'au dernier moment M. le général Thibaudin aurait manifesté le désir de ne pas entrer dans la combinaison.

Cette nouvelle, quoique assez invraisemblable, circule cependant dans les groupes.

La droite royaliste, réunie avant la séance d'hier, a décidé que, en cas de mise en retrait d'emploi ou en disponibilité des Princes de la Maison de France, une demande d'interpellation serait déposée au nom du groupe par M. le prince de Léon.

Les difficultés que rencontre M. Ferry sont encore plus grandes qu'on ne le dit.

L'ajournement de la Chambre, que M. Ferry était venu lui-même hier matin prier M. Brisson de proposer, si celle-ci n'en prenait elle-même l'initiative, est commenté dans ce sens.

La liste, d'abord acceptée comme définitive, subira d'importantes modifications; c'est ainsi qu'on parle du maintien de M. Devès à la justice.

En outre, la combinaison de M. Waldeck-Rousseau et de M. Martin-Feuillée pour le portefeuille de l'intérieur risque d'amener la retraite de l'un ou de l'autre, M. Waldeck-Rousseau refusant tout autre ministère que celui-là.

Pour le commerce, il est maintenant question de M. Tolain.

La retraite du général Thibaudin paraît définitive, seulement ce ne serait pas sur son initiative, mais parce que M. Ferry, ne tenant pas à prendre immédiatement des mesures contre les Princes, ne voudrait pas conserver le général Thibaudin dans son ministère.

L'extrême gauche de la Chambre des députés a résolu de réclamer la mise à l'ordre du jour, le plus tôt possible, des propositions relatives à la révision de la Constitution.

Ces propositions sont actuellement au nombre de deux, savoir: une proposition de M. Barodet et une autre de M. Andrieux.

On annonce le dépôt, à la prochaine séance, d'une troisième proposition de révi-

sion, qui serait présentée par un membre de la droite bonapartiste, M. Prax-Paris.

Parmi les documents distribués hier aux députés figure la proposition de loi de M. Roselli-Mollet et trente-trois de ses collègues, pour faire décider par la Chambre l'abrogation, dans la loi électorale du 30 novembre 1875, de l'article 13 concernant le mandat impératif.

Les députés, membres du groupe de l'union démocratique, réunis après la séance d'hier, ont adopté à l'unanimité la résolution suivante:

« L'union démocratique donnera sa confiance à un cabinet qui, fermement résolu à faire respecter par tous et spécialement par les prétendants les institutions républicaines, s'attachera à éviter les conflits entre les pouvoirs publics et écartera les questions irritantes pour s'appliquer aux réformes et aux lois d'affaires impatientement attendues par le pays. »

L'interregne ministériel. — Toutes les affaires administratives un peu importantes sont, en quelque sorte, arrêtées au ministère de l'intérieur, depuis la démission de M. Fallières. Pour les questions urgentes qui nécessitent une prompt décision, tout le monde décline la responsabilité, et préfère attendre le nouveau ministère.

Plusieurs préfets, ces jours derniers, avaient demandé des instructions pour des affaires sérieuses et comptaient, comme d'habitude, sur une réponse télégraphique.

Les réponses ont bien été envoyées, mais elles contenaient ces quatre mots: « Attendez, — suspendre toute décision. »

La démission de M. de Noailles. — On mande de Constantinople au Morning Post, que le marquis de Noailles, ambassadeur de France à Constantinople, aurait l'intention de donner sa démission.

M. de Noailles, ajoute la dépêche du Morning Post, aurait déclaré au Sultan que, quel que fût le nouveau ministre des affaires étrangères de France, il n'y aurait rien de changé dans la politique de la République en Égypte, et que jamais un ministère français ne sanctionnerait l'œuvre de l'Angleterre dans ce pays.

Le Journal du Loiret croit savoir que, sur les ordres du général Thibaudin, on dresse, au ministère de la guerre, une liste des officiers suspects de n'être pas républicains. Ce ministre, aussi républicain que son collègue Devès, serait décidé à les mettre en non-activité ou à les envoyer dans des garnisons lointaines. Cette liste serait déjà considérable.

Ce sera autant de conversions que le ministre croit faire en faveur de la République.

Depuis quelques jours, une demi-compagnie de gendarmerie mobile en armes, sous les ordres d'un officier, fait le service intérieur au palais de l'Élysée, jour et nuit, et campe dans le jardin de la présidence.

M. Grévy craindrait-il d'être enlevé?

Une bande de conscrits, drapeau en tête, passait samedi à 3 heures avenue de Marigny. Un peu avant d'arriver au poste de la présidence, au coin du faubourg Saint-Honoré, ces conscrits se sont mis à pousser le cri de: Vive la Commune!

Nous trouvons dans la Gazette de Cologne un curieux passage sur l'indifférence de la population de Paris et des départements pour la République, dont la popularité a singulièrement baissé en France.

D'après ce journal, cette indifférence est si grande que « si la Chambre des députés était envahie par quelques bataillons, et l'on en trouverait facilement pour faire cette besogne, le reste de l'armée laisserait faire, e

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE DU DOCTEUR

PAR ÉDOUARD DIDIER.

VI

Le pauvre Marius était donc demeuré tout panlois devant Aurore qui lui riait au nez de la plus belle façon du monde, ce qui ne contribuait pas infiniment à rassurer Marius. Enfin elle eut pitié du malheureux docteur et, pour faire cesser son supplice, elle se dirigea vers l'embrasure d'une fenêtre où se trouvait sa table à ouvrage.

Pendant qu'Aurore prenait sa broderie, Marius avait fait tous ses efforts pour trouver une phrase extrêmement spirituelle à lui débiter; comme ses efforts ne paraissaient pas devoir être couronnés de succès, il fit quelques pas en arrière, espérant, par une savante manœuvre, pouvoir gagner la porte du salon et sortir sans être aperçu. Mais Aurore le suivait de l'œil, — les femmes ont des yeux devant, derrière, à droite, à gauche, partout! — et, au moment où Marius tournait le bouton de cristal de la porte du salon, Aurore se décida à rompre le silence.

— Monsieur Marius, dit-elle. — Mademoiselle?

— Restez donc, j'ai à causer avec vous. — Vous avez à me parler, mademoiselle?

— Oui. Est-ce que cela vous gêne? — Oh! du tout, mademoiselle. Au contraire, je suis enchanté que... que... — C'est bête comme tout, ce que je lui dis là, ajoutait-il à part lui.

La Rose d'Antibes montra un fauteuil au jeune homme.

— Asseyez-vous là, lui dit-elle. Nous avons bien une demi-heure à nous pour causer avant le dîner?

— Tout le temps que vous voudrez, mademoiselle.

— Quelle heure est-il?

Marius fit un mouvement comme pour tirer sa montre, mais il se ravisa à l'instant.

— Ah! dit-il en passant la main dans son épaisse chevelure afin de cacher la rougeur qui, pour la seconde fois depuis cinq minutes, lui montait au front; ah! j'oubliais que ma montre... elle est...

— Elle est?

— Elle est chez l'horloger.

— Ah!

— Le grand ressort est cassé.

— Ah! le grand ressort est cassé! lui dit tranquillement Aurore; eh bien, monsieur Marius, on en mettra un autre.

— Mon Dieu, oui, mademoiselle, c'est ce que je dis, on en mettra un autre.

— Monsieur Marius, reprit Aurore, je veux vous consulter sur un projet que j'ai formé.

— Je suis prêt à vous entendre, dit Marius en se rasseyant.

— Je veux même vous employer comme auxiliaire, si vous y consentez.

— C'est trop d'honneur que vous voulez bien me faire, mademoiselle; mais, en tous cas, vous pouvez compter sur mon dévouement, dit Marius en mettant la main sur son cœur par un geste peut-être un peu trop passionné.

— Je le crois, monsieur Marius, je le crois, murmura Aurore en baissant les yeux sur sa broderie, afin de ne pas avoir l'air de remarquer l'ardeur avec laquelle Marius paraissait vouloir la seconder dans l'exécution de ses projets.

— De quoi s'agit-il, mademoiselle?

— D'une pauvre famille d'exilés vénitiens, je crois, qui habite une maison à l'autre bout de la ville, sur la route de Grasse.

Marius tressa, passa la main dans ses cheveux crépus et fit une pirouette, afin de dissimuler la rougeur qui empeurrait son front.

— Eh bien, monsieur Marius, qu'avez-vous donc? demanda Aurore.

— Rien, mademoiselle, rien, balbutia Marius.

Et, se remettant enfin, il dit:

— Ah! une famille vénitienne?

— La connaissez-vous?

— Il y a tant de familles d'exilés vénitiens. Ah! mademoiselle, l'Autriche a dépeuplé Venise; les palais sont fermés, le grand canal est désert et la reine de l'Adriatique...

— Oh! dit Aurore, éclatant de son franc et gai rire, pas tant de lyrisme et revenons à nos moutons, berger.

— Volontiers, mademoiselle. Nous disions donc une famille vénitienne. Nombreuse?

— Oui, composée du père, de la mère et de cinq enfants. Mais vous devez les connaître?

— Peut-être, oui... c'est-à-dire non... En vérité, je ne saurais affirmer.

— Ils sont, dit-on, bien malheureux?

— Oh! pour cela, certainement, mademoiselle. Et c'est d'autant plus triste que ces pauvres exilés ont connu des jours meilleurs. Le chef de la famille porte l'un des grands noms de la République.

— Comment le savez-vous?

— Ces pauvres gens ne me l'ont pas laissé ignorer, mademoiselle.

— Vous disiez à l'instant que vous n'étiez pas certain de les connaître.

— Je ne me rappelais pas d'abord. Dans le nombre... j'ai tant de clients.

— Enfin, continua Aurore, je m'intéresse à cette

la République ne trouverait pas à Paris un seul défenseur, pas même dans la classe ouvrière, qui est fatiguée, désillusionnée, et, de plus, divisée en partis nombreux ».

Nous renvoyons cette information à M. Fallières qui ne la trouvera pas exagérée. C'est dommage que l'ancienne *Gazette de Hollande* n'existe plus : elle nous aurait fourni des détails plus complets que la *Gazette de Cologne*, détails que le ministre de l'intérieur aurait, sans doute, reconnus comme authentiques.

Dès l'avènement du nouveau ministère, l'extrême-gauche à l'intention de soumettre à la Chambre une proposition d'amnistie en faveur des anarchistes de Lyon et de Montceau-les-Mines.

Les journalistes jacobins déclarent qu'il faut prendre contre les princes « des mesures énergiques », et que M. Grévy doit former un ministère qui soit « résolu contre les princes ». On remarquera que, pour intimider M. Grévy et le Sénat, ils ajoutent à cet avis la menace de « la révision ». Quelques-uns déclarent même que, si la Chambre ne contraint pas M. Grévy à choisir des ministres ainsi « résolus » et à prendre des mesures « énergiques », le peuple demandera « la dissolution » de la Chambre. Quelles criailles ! Quel amas de violences !

Une lettre de Rome adressée au *Journal de Bruxelles* annonce que l'instruction du procès des membres de la société des Droits de l'homme a révélé l'existence d'un vaste complot ourdi par les démagogues d'Italie et de France pour renverser le roi Humbert.

Le même correspondant ajoute que M. Decrais, notre ambassadeur, aurait fourni à ce sujet à M. Mancini des renseignements très-précis.

Nouvel incident à Tripoli. — Les journaux italiens racontent que deux cavaliers du consulat italien ont été injuriés et maltraités par un fonctionnaire turc et un officier de la garnison. Puis les perturbateurs se seraient rendus au consulat et auraient proféré des menaces et de graves insultes.

Le ministre des affaires étrangères de Rome a réclamé satisfaction.

D'autre part, on télégraphie de Berlin au *Temps* :

« Les conflits de l'Italie avec le Tripoli commencent à causer ici, de même qu'à Vienne, un certain étonnement. On ne les suppose pas seulement dus au hasard. »

Bordeaux continue à n'avoir pas d'archevêque, et cette situation semble devoir se prolonger longtemps encore. Le gouvernement n'a présenté qu'un seul candidat, à la nomination duquel la cour de Rome est toujours opposée.

Les vicaires capitulaires n'ayant pas été reconnus, ne peuvent signer aucun acte of-

ficiel. Il n'y a donc pas eu, dans le diocèse, de mandement pour le carême.

PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE.

Quelques journaux affectent de voir dans la pétition qui se signe chez M. Hayem, rue du Sentier, une manœuvre politique. Ils nient le malaise du commerce et de l'industrie. C'est pousser bien loin la passion de la contradiction. Comment, en effet, espèrent-ils faire admettre que les intéressés connaissent moins bien que les écrivains radicaux la situation du marché ? Et comment expliquent-ils que des feuilles républicaines telles que le *Temps* soient des plus empressées à signaler le « péril social » et à faire écho aux doléances du négoce français ?

Nous disons du négoce français, car le marasme ne se fait pas seulement sentir à Paris. Dans toutes les villes, notamment dans les centres populeux, les pétitions se signent avec un empressement qui montre bien l'intensité des souffrances et l'importance des ruines.

Le journal de M. Devès, lui-même, la *Loi*, avoue la gravité du mal et signale à Paris la déclaration de treize faillites le même jour.

Le *National* contient, de son côté, la note suivante :

« Pendant le mois de janvier dernier, les produits de l'octroi de Paris ont donné 657,736 fr. de moins que pendant la période correspondante de l'année 1882. »

« C'est la première fois, depuis dix ans, qu'il se produit un mouvement d'arrêt dans la progression de cette recette. »

« Il faut en attribuer la cause à la misère qui règne actuellement et aussi aux grèves qui ont chassé de Paris des milliers d'ouvriers appartenant à divers corps d'état. »

« Nous espérons qu'il n'y a là qu'un incident passager. S'il en était autrement, la Ville aurait fort à en souffrir ; il ne faut point oublier, en effet, que l'octroi, qui lui fournit 450 millions par an, est sa principale source de revenus. »

Nous ajouterons, pour achever la peinture du déplorable état économique créé par la République, que les bureaux de Bienfaisance de Paris se voient dans l'impossibilité de subvenir à toutes les demandes de secours qui leur sont adressées par les ouvriers sans travail.

Dimanche matin, à 9 heures 10, la fille du Président de la République, M^{lle} Alice Wilson, est accouchée, au palais de l'Élysée, d'un fille.

La mère et l'enfant sont en bonne santé.

REVUE FINANCIÈRE.

Les haussiers l'emportent encore une fois ; l'abondance de l'argent sur toutes les places facilite les opérations et provoque un mouvement ascensionnel des rentes et des valeurs.

La Banque de France voit encore 6 millions d'er-

rontrer dans ses caisses et ses bénéfices s'accroître de 600,000 fr.

Le marché des rentes françaises a été des plus actifs : le 5 0/0 s'est amélioré de 114.80 à 115.27 ; sur l'amortissable, on a gagné 22 centimes à 80.17 ; la rente 3 0/0 a passé de 79.35 à 79.37.

Le groupe des valeurs, qui restait stationnaire ces derniers jours, a été très-animé aussitôt la liquidation terminée.

La Compagnie Foncière de France et d'Algérie est à 480, cours d'attente, car la situation de cette Société est des plus prospères ; ses disponibilités sont considérables et dépassent 10 millions.

Le Crédit Foncier reste à 1,253.75, en reprise de 21 fr.

Les Obligations foncières nouvelles se négocient à 338.25, justifiant les prévisions que nous avons formulées avant et pendant l'émission.

La Banque Franco-Egyptienne ne se négocie que par petites quantités à 560. Cette valeur n'est pas classée, et le public s'abstient d'y toucher, le syndicat étant maître du cours.

Quant à la Banque Ottomane, elle semble destinée à disparaître, car la situation financière de la Turquie étant désastreuse, le papier de la Société ne vaudra plus rien avant peu.

Le Nord monte de 23 fr. à 1,790 ; l'Orléans de 25 fr. à 1,245.

Chronique militaire.

LA COMMISSION DE L'ARMÉE.

Dans sa dernière réunion, la commission de l'armée a discuté la question de savoir si les jeunes gens qui se destinent aux écoles spéciales militaires doivent, après avoir passé leurs examens d'admission dans ces écoles, faire un service effectif de six mois sous les drapeaux.

Le général Thibaudin, parlant de la communauté d'origine pour les officiers, a dit qu'il n'était pas éloigné d'adopter ce principe. L'armée, a-t-il dit, ne pourra qu'y gagner, mais peut-être serait-il préférable d'attendre un peu.

M. Martin-Feuillée a fait observer alors au ministre de la guerre que la question de la communauté d'origine serait tranchée en obligeant les jeunes gens des écoles militaires à faire une année de service militaire sous les drapeaux en qualité de simples soldats.

Le général Thibaudin a pris de nouveau la parole ; il croit qu'on a besoin actuellement de diverses catégories d'officiers. Les sous-officiers peuvent faire d'excellents lieutenants et capitaines. Bref, le ministre de la guerre est partisan de l'unité d'origine en principe, mais il croit que le moment n'est pas opportun.

La commission a voté une disposition portant que tous les jeunes gens feraient six mois de service militaire immédiatement après leurs examens d'admission, et qu'ils ne pourraient entrer dans les écoles que s'ils remportaient, à la suite de ces six mois de service, un certificat d'aptitudes militaires.

Le *Journal officiel* publie les tableaux d'avancement de l'armée pour l'année 1883. Or, en tête de la liste des capitaines proposés pour le grade de chef d'escadron vient « M. d'Orléans, au 42^e rég., 1879 ». Ce qui veut dire en français que M^{le} le duc d'Alençon,

classé pour passer à un grade supérieur depuis 1879, doit profiter de la première vacance qui se produira dans son arme.

Le *Progrès militaire* signale un fait qui prouve bien à quel point l'incurie règne dans l'administration de l'armée.

Est-il vrai, dit le journal spécial, que, dans certaines places, la répartition des journées à économiser avait été si bien calculée par l'état-major général que les fonctionnaires de l'Intendance se sont vus dans l'obligation d'envoyer en congé tous les boulangers des sections d'administration ?

Comme les troupes ne pouvaient naturellement pas se passer de pain, on a dû employer des ouvriers civils qui, avec les allocations par journée, coûtent 4 fr. par jour. A ce prix, on aurait bien entretenu trois soldats !

Voilà ce que l'on peut appeler de l'économie bien entendue. Ceci prouve encore une fois, à ceux qui veulent malgré tout conserver quelque illusion, à quel point la désorganisation atteint aujourd'hui tous les services de l'armée.

Chronique Locale et de l'Ouest.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur donnera à ses souscripteurs une soirée dans les salons de la Mairie, dimanche prochain 25 février, à 8 heures.

Programme.

1. *L'Italienne à Alger*, ouverture : Musique municipale.
2. *Fantaisie-Ballet de Bériot*, pour violon, par M. Thibaud, violon solo des Concerts populaires d'Angers.
3. *Les Paysans*, chœur à 4 parties, par des Amateurs.
4. *Le Défi*, air varié de Clodomir : Musique municipale.
5. *Romance pour violon*, de Vieuxtemps : M. Thibaud.
6. *Notre Siècle*, chanson de Benza, par M. Ernest.
7. *Mazurka de Wienrasski*, pour violon : M. Thibaud.
8. *Le prince Oscar*, grande valse : Musique municipale.

V. MEYER.

NOS SENATEURS.

MM. d'Andigné, Joubert et Le Guay ont voté contre la proposition de M. Proust, comme ils avaient précédemment voté contre tout projet de proscription.

PROPAGANDE ROYALISTE.

Charles VII chez ses grands Vassaux, joué dimanche sur notre scène devant une salle comble, loin d'être en faveur de la monarchie, serait plutôt une pièce anti-royaliste, de l'aveu général du public. Or, le *Courrier*, que l'on vient de nous communiquer, pu-

pauvre famille.

— Vous avez raison, mademoiselle.

— Et je voulais faire quelque chose pour elle.

— Très-bien.

— Mais j'ai été prévenue par une bonne âme plus empressée que moi.

— Ah !

Le pauvre Marius, en laissant échapper ce monosyllabe comme un soupir, se frottait la tête dans son chapeau. Aurora feignit de ne pas remarquer son trouble. Elle continua :

— Connaissez-vous, par hasard, ce bienfaiteur anonyme, monsieur Marius ?

— Non, mademoiselle ; oh ! pour cela, non. Je ne saurais dire, en vérité, que je le connais, répondit vivement Marius.

— Ah ! comme c'est fâcheux !

— Pourquoi cela ?

— C'est qu'il paraît, monsieur Marius, reprit Aurora d'une voix attendrie, il paraît que ce n'est pas la seule bonne action dont il se soit rendu coupable.

— Ah ! on vous a dit...

— On m'a dit qu'il est la Providence des pauvres de la contrée, pour lesquels il s'impose même les plus rudes sacrifices.

— Bah ! qui peut savoir cela ? Ce sont là, croyez-moi, des contes de bonne femme auxquels il ne faut pas prêter la moindre attention.

— Ah ! monsieur Marius, vous, d'ordinaire si bon appréciateur des belles actions, pourquoi vouloir déprécier celle-ci ? N'est-elle pas d'autant plus noble qu'elle cache avec soin la main qui sème des bienfaits ?

— Mon Dieu ! mademoiselle, je ne dis pas non, mais franchement tout cela n'est pas bien intéressant, et c'est trop longtemps s'occuper de ce prétendu petit manteau bleu.

— Monsieur Marius, permettez-moi de vous faire observer que vous y mettez de l'amertume.

— En aucune façon.

— Mais, encore une fois, le connaissez-vous ?

— Non, mille fois non. Mais vous, vous, mademoiselle, quel si grand intérêt avez-vous donc à connaître cet inconnu qui, sans doute, tient à garder l'anonymat ?

— Ah ! ceci, monsieur Marius, c'est un secret.

— Pardon, je n'insiste pas.

— Ah ! je puis bien, toute réflexion faite, reprit Aurora, soulever pour vous un coin du voile. J'ai des raisons de croire, monsieur Marius, que ce mystérieux inconnu est un homme.

— Eh bien, mademoiselle ?

— Eh bien, j'avais des projets sur lui.

— Vous ?

— Moi-même.

— Et quels étaient ces projets ?

— Oh ! je ne les ai pas abandonnés ; mes pro-

messes tiennent encore ; et si je puis percer le voile de l'anonyme dont s'enveloppe ce bienfaiteur inconnu...

— Eh bien ?

— Si, comme on me l'affirme, cet inconnu est un homme, si, comme je l'espère, il est libre...

— Que ferez-vous, mademoiselle ?

— Quels que soient son âge et sa figure, je suis décidée à lui offrir, s'il veut bien l'accepter, la main d'Aurora Cocharde. Qu'en dites-vous ?

— Moi ? je...

— Allons ?

— Je me suis pris dans un joli traquenard, pensait notre ami Marius.

— Eh bien ?

— Dame ! je dis...

— Vous ne dites pas grand-chose jusqu'à présent, s'écria Aurora, incapable de maîtriser plus longtemps une violente envie de rire.

— Ah ! mademoiselle, c'est que...

— Voulez-vous que je vous avoue une chose, monsieur Marius ?

— Quoi donc, mademoiselle ?

— Un moment, ma nourrice Catherine et moi nous avons cru de bonne foi que c'était vous.

— Ah ! vous avez cru...

— Mais ce n'était pas vous. Voilà un point acquis au débat, comme dit M. Leroux. Cherchons donc ailleurs.

— Si c'était moi, cependant ? reprit Marius après un moment de silence pendant lequel Aurora jouissait du trouble où elle le voyait.

— Si c'était vous, monsieur Marius, vous me l'auriez avoué là, tout à l'heure, quand je vous l'ai demandé.

— C'est vrai, vous me l'avez demandé tout à l'heure, et moi je vous ai dit...

— Vous m'avez dit que vous ne connaissiez pas celui que je cherchais.

— C'est pourtant vrai que je vous ai dit cela. Mais, vous, mademoiselle, n'avez-vous pas pu peut-être un peu trop de bonne volonté à ajouter foi à mes paroles ?

— Et pourquoi ne vous aurais-je pas cru ?

— Parce que, vous savez bien que je vous trompais ! s'écria Marius, éclatant enfin.

— Vous me trompiez, monsieur Marius ! Voilà un vilain mot.

— Oh ! mademoiselle !

— Et pourquoi me trompiez-vous ?

— Oh ! pour toutes sortes de bonnes raisons, je vous l'assure. Mais, maintenant, vous mettez un tel prix à la découverte de la vérité, que je ne puis ni ne veux plus vous la faire plus longtemps. Qui, mademoiselle, le petit manteau bleu, c'est bien moi.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

blie cet étrange compte rendu de la représentation :

« Hier soir, au théâtre, on donnait Charles VII chez ses grands vassaux un vieux drame de Dumas père, dans lequel, pendant 5 actes, on ne parle à tout instant que de DIEU et du ROI.
» Beaucoup de spectateurs qui assistaient à cette représentation se demandaient si LA PROPAGANDE ROYALISTE S'ÉTAIT RÉFUGIÉE AU THÉÂTRE. »

Ainsi, voilà M. Alexandre Dumas accusé d'avoir fait de la propagande royaliste avec sa tragédie, écrite à une époque déjà bien éloignée. Dans une pièce dont l'action se passe sous Charles VII, on ne pouvait cependant pas parler de la République. Et si l'on devait bannir de la scène les pièces qui renferment les mots Dieu et Roi, souvent répétés, que de tragédies, drames, comédies, brillants opéras, seraient appelés à disparaître du répertoire de nos théâtres !
Il faut que l'on ait une furieuse venelle de la royauté pour voir de la propagande ainsi en tout et partout.
C'est un signe des temps.

LA CHAPELLE DE L'EXTERNAT DE BELLEFONTAINE DEVANT LA JUSTICE.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Il y a, Dieu merci, encore des juges qui aiment mieux rendre des arrêts que des services. Nous nous plaignons à le constater. »

» Une fois de plus, la cause de la justice a triomphé devant les magistrats d'Angers. Ainsi que nous le laissions entrevoir, l'honorable M^{me} de Guibert a été renvoyée des fins de la plainte portée contre elle.

» Par le jugement, longuement motivé en fait et en droit, qu'il a rendu samedi, le tribunal de première instance a consacré de tous points la doctrine développée si éloquemment par M^e Gain, sans tenir nul compte des variations d'opinion de M. le procureur.

» Ainsi qu'il résulte de cette décision de justice, la loi ayant reçu sa sanction par la fermeture de la chapelle, il n'y avait pas lieu à action judiciaire, et l'article 294 du Code pénal n'était d'ailleurs pas applicable dans l'espèce.

» L'échec du parquet dans cette affaire est aussi complet que possible. »

POITIERS.

Le P. de la Croix, le savant promoteur des fouilles gallo-romaines de Saunay, vient de découvrir de nouvelles substructions entre les Thermes et le ruisseau de la Vonne.

Ces ruines mesurent 405^m 65 de longueur, sur 34^m 50 de largeur. Elles forment trois corps de bâtiments se faisant suite et appartenant à la même époque.

Le P. de la Croix pense qu'il s'agit d'un balnéaire d'eau de rivière, composé de deux piscines, terminées, chacune, par une villa luxueuse.

Mais les ouvriers ont dû momentanément cesser les travaux, à cause des inondations,

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES FEMMES MILITAIRES

Les vivandières qui ont suivi partout les légions de Napoléon I^{er} ont été, presque toutes, des héroïnes. Dans l'entraînement général, elles avaient acquis le mépris de la mort, qui fait faire des prodiges d'audace, et la vénération des soldats, qui élève le sentiment du devoir jusqu'aux douceurs d'un calice. Par malheur, en ces années de fer et de poudre à canon, les ordres du jour se succédaient à nombre et laconiques, et, malgré la haute démocratie des chefs, une infinité d'humbles, tombés en héros pour l'honneur du drapeau, ne figuraient pas sur les relevés nominatifs. Quelques femmes cependant ont vu leurs noms parvenir à l'état-major, Anne Bigot (sœur Marthe), par exemple, qui a pu être signalée et recevoir la croix d'honneur.

Napoléon n'eut pas que des cantinières valeureuses, ses armées ont recélé des femmes-soldats, dont l'épopée est aussi touchante que glorieuse. Je citerai les principales.

La fameuse Dacoud-Laborde servit au 6^e hussards, où elle était entrée comme volontaire sous le nom de Breton-Double. Elle gagna les galons de

et, en attendant qu'ils puissent les reprendre, sont employés à débayer le pourtour de l'amphithéâtre, dont l'aspect devient chaque jour plus grandiose.

FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS. — Baccalauréat. — Aux termes d'un arrêté ministériel en date du 13 janvier 1883, une session extraordinaire de baccalauréat s'ouvrira le 10 mars prochain à la Faculté des lettres de Poitiers.

Cette session est exclusivement réservée aux candidats ajournés aux épreuves de la deuxième série, et qui en justifient, et à ceux qui ont subi, depuis un an, au moins, les épreuves de la première série.

Les candidats refusés à la seconde partie du baccalauréat ès-lettres, et qui renouveleront cette épreuve à la prochaine session, sont autorisés à opter entre le programme établi pour les sessions de 1884 et le programme exigé par la session de juillet-août 1882.

Les inscriptions des candidats sont reçues au secrétariat de la Faculté, du 15 février au 5 mars.

BOCCACE

Le Journal de Maine-et-Loire a publié samedi un compte rendu de la première de *Boccace* à Angers. Après avoir parlé du livret, notre confrère fait l'éloge de la musique, « à la fois agréable et savante, où la mélodie facile s'allie avec les combinaisons les plus savantes de la symphonie. » Voici ce qu'il dit des principaux morceaux de la partition et de ses interprètes :

«..... Notons au premier acte la sérénade des trois maris, assez vulgaire d'allure, mais qui a entraîné les bis du public, non moins que certain ensemble du troisième acte, traité en pure opérette; nous avouons n'avoir qu'un goût modéré pour ces numéros de la partition. Combien nous préférons la romance sentimentale, dans le genre archaïque, dite avec tant de goût par M^{me} Rita Lelong, le duo de la rencontre entre Boccace et Béatrix, le chant imitatif avec chœur du tonnelier, le trio entre Péronnelle et Friska que M^{me} Lelong, Cantrelle et Marie Soll ont enlevé à la satisfaction générale, les couplets que M^{lle} Marie Soll dit et détaille avec son talent ordinaire et avec de la voix, s'il vous plaît; les couplets: *Tiens ça de papa, Tiens ça de maman*, que Boccace (M^{me} Danglade) dit avec une amusante naïveté. Nous en passons et des meilleurs dans le deuxième acte si chargé comme musique. Au troisième acte, on remarque encore le duo italien, bien chanté par M^{me} Danglade et Lelong, et l'ensemble comique dont nous parlions tout à l'heure.

» Nous regrettons de n'avoir pas sous les yeux la table thématique des morceaux de cette partition si touffue; nous y trouverions certainement encore des parties charmantes et qu'une seconde audition nous permettrait de rappeler aux spectateurs de cette charmante soirée.....

» M^{me} Rita Lelong, que nous avons louée tout à l'heure à l'occasion de plusieurs parties de son rôle de Béatrix, a donné à ce personnage un cachet de mélancolie qui lui sied à ravir. Au point de vue musical, la voix de notre ancienne et sympathique dugazon nous est revenue plus pénétrante, et partant plus agréable.

» M^{me} Danglade, qui porte bien le travesti, nous a présenté un Boccace à désinvolture aisée, et sa voix a fait merveille partout où elle a donné, c'est-à-dire pendant tout le cours de la pièce. C'est une

maréchal-des-logis. A Eylau, elle tua un capitaine russe. A Friedland, elle fut blessée grièvement, se pansa elle-même, remonta à cheval et fit prisonniers six Prussiens. Enfin, à Waterloo, elle vit son mari tué à ses côtés, eut la jambe fracassée, fut amputée sur le champ de bataille, et recueillie par un officier irlandais, qui l'entoura de soins respectueux jusqu'à ce qu'elle pût rentrer en France.

Angélique Brulon, née Duchemin, originaire de Dinan, qui fut nommée sous-lieutenant en 1822, avait servi sous Napoléon comme caporal-fourrier au 42^e d'infanterie. Fille, sœur et femme de soldats, elle vit les siens succomber sous les drapeaux. Elle s'est notamment signalée en Corse au siège de Calvi, où, par son sang-froid autant que par son intelligente bravoure, elle put conserver à l'armée une place forte importante. Angélique Brulon a été décorée en 1851.

Personne n'a oublié Thérèse Sutter, née Figueur, cavalier au 15^e dragons, surnommée *Sans-Gêne*, qui sauva la vie d'un officier supérieur, fut blessée et faite prisonnière par les Autrichiens. Pensionnée par l'État, elle s'est éteinte, il y a peu de temps, à l'hospice des Ménages.

Marie Schellinck est encore une héroïne du premier Empire. Elle a été nommée sous-lieutenant à Iéna, puis blessée. Elle a passé par tous les grades.

Il y eut aussi le *Joli sergent* du 27^e de ligne, Vir-

création qui fait vraiment honneur à la cantatrice; quant à la comédienne, elle fera bien d'être plus à son personnage, d'éviter certaines distractions, certains sourires à contre-temps que le public a déjà remarqué plus d'une fois, et qui produisent le plus déplorable effet. Ces imperfections disparues, M^{me} Danglade sera parfaite.

» Nous avons dit ce qu'avait été M^{lle} Marie Soll dans ses couplets; la comédienne aussi n'a pas été moins satisfaisante, comme toujours d'ailleurs. Vienne le *Grand Casimir*, — et cela ne tardera pas — comme le public applaudira encore ! Pour une duègne amusante, nous avons une duègne des plus amusantes dans M^{me} Cantrelle, produite trop rarement jusqu'à ce jour sur notre scène. Cette artiste excelle dans les rôles genre Desclauzas, et la voix est plus que suffisante pour cet emploi, dans lequel elle sera difficilement remplacée; cela dit pour la future direction quelle qu'elle soit. Il n'est pas jusqu'à M^{lle} Bonnaud qui n'ait donné, elle aussi, de toute sa voix, et n'ait fait de son mieux pour ne pas déparer cet excellent ensemble féminin.

» Quant au sexe laid, sa tâche consistait à se montrer désopilant et il l'a largement remplie. MM. Lamy, Labranche, Isaac et Allain ont élevé l'art de faire rire à sa puissance la plus élevée. Il faut entendre ces trois maris — non de Corneville — mais de Florence, débiter follement leurs doléances. M. Isaac a trouvé moyen de se faire une large part musicale, en particulier dans ses couplets imitatifs du 2^e acte, qu'il a fait bisser par son entrain et son talent de chanteur. M. Constance, chargé de la partie sacrifiée de Lelio, l'a rendue à la satisfaction générale, prouvant ainsi qu'il n'est pas de petit rôle pour les artistes consciencieux.

» Et la mise en scène, et ces costumes riches et chatoyants, et ces groupes si bien agencés d'étudiants et de pages, tout cela mérite une mention agréable, que nous renvoyons comme toujours à qui de droit, c'est-à-dire au régisseur général. En somme, la caisse des artistes en société va se ressentir heureusement de cette vogue et nous ne saurions trop les en féliciter. »

Nous rappelons que *Boccace* sera représenté demain mercredi sur le théâtre de Saumur.

Le 88^e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, consacré au département du Var, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très-exacts sur ce département : situation, limites, nature du sol, cours d'eau, voies de communication, climat, culture, industrie, commerce, histoire, statistique, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte, représentent des vues de Draguignan, de la place des Palmiers, à Hyères, de Fréjus, du port de Toulon. Une Carte colorisée du département, avec plan de la ville de Draguignan, complète le fascicule.

A mesure qu'il approche de sa terminaison, le grand ouvrage de M. V.-A. MALTE-BRUN voit augmenter son succès vraiment incomparable.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 février :

TEXTE. — L'Art du bronze au Japon, par M. Ed. Garnier. — Tourasse. — Ce qu'on peut croire des sacrifices humains chez les Gaulois, par M. Henri Martin, sénateur, membre de l'Institut. — La Roche aux Fées, par M. Alexandre Bertrand. — Labourrache (suite), par M. E. Noël. — Comment doit-on se coucher ? par M. le Dr A. Dechambre. — Les Derriches hurleurs. — Les Pérégrinations de Camarade, nouvelle (suite), par M^{me} J. Colomb. — Volonté en présence de la mort. — Ruines du

génie Ghesquière, décorée de la Légion-d'Honneur pour un haut fait d'armes.

Les journaux ont annoncé la mort récente d'une survivante de la Grande-Armée, Elisabeth Hatzler, une Alsacienne qui, pour suivre son mari, avait servi comme dragon dans l'armée française. Le frère conscrit, cheveux coupés sous le casque, alla ainsi jusqu'à Moscou. A l'immortel passage de la Bérésina, Elisabeth Hatzler dut rester en arrière de l'armée, parce que son mari, alors officier, avait reçu une blessure grave. Elle l'emporta en traîneau durant plusieurs jours; mais ses efforts demeurèrent sans fruit, car le couple fut fait prisonnier par les Cosaques. Revenue en France deux ans après, en 1816, Elisabeth Hatzler perdit son mari. Elle partit en Amérique et s'y fixa; elle est morte à Philadelphie, âgée de quatre-vingt-onze ans, dans toute la plénitude de ses souvenirs douloureux.

On me cite Marie Fetter, ancienne cantinière, qui vivrait encore et habiterait au numéro 3 de la rue des Martyrs. Elle a assisté aux batailles de Leipzig, de Dresde, de Wagram et d'Austerlitz, où elle s'est fait remarquer par son abnégation et son courage. Napoléon III lui servait une pension sur sa cassette. Si Marie Fetter existe encore et qu'elle soit dans le besoin, pourquoi n'a-t-elle pas sa place, elle aussi, aux Invalides ?

Nous voici progressivement arrivés devant le troisième bataillon, le bataillon des héroïnes com-

palais de Galiana (Tolède). — Un Dialecticien obstiné. — Comment se faisaient les élections à l'Académie française vers la fin du dix-septième siècle. — Les Trudaine : 1. Daniel-Charles Trudaine, par M. Paul Lafitte.

GRAVURES. — Brûle-Parfums japonais en bronze fondu à cire perdue. — La Roche aux Fées, près de Vitré (Ille-et-Vilaine). — Une Scène dans la mosquée des Derviches hurleurs, à Scutari, peinture de M. Albert Aublet. — Une Chambre de payans dans le palais de Galiana. — Daniel-Charles Trudaine, buste par un artiste inconnu.

Théâtre de Saumur.

LES ARTISTES RÉUNIS
M. Gustave LELONG, directeur-gérant.

Mercredi 24 février 1883,

IMMENSE SUCCÈS. — Première représentation de

BOCCACE

Opéra-comique nouveau en 3 actes, de MM. H. Chivot et A. Duru, musique de Franz de Suppé.

Costumes nouveaux des ateliers de M. MILLET, de Paris.

1^{er} tableau : La Saint-Jean à Florence.
2^e tableau : Le Poirier enchanté.
3^e tableau : La Palme d'or.

Pour faciliter cette représentation, M^{me} Rita LELONG a bien voulu remplir le rôle de Béatrice.

Distribution :

Le prince Orlando.....	MM. Lamy.
Lélio, ami de Boccace.....	F. Constance.
Pandolfo, jardinier.....	Labranche.
Tromboli, tonnelier.....	Ch. Isaac.
Quiquibio, barbier.....	Allain.
Cecco, vieux mendiant.....	Godivier.
L'inconnu.....	Paseaud.
Beppo, colporteur.....	Monard.
Un capitaine des gardes.....	Guilbert.
Un bourgeois.....	Baudin.
1 ^{er} mendiant.....	Romeu.
2 ^e mendiant.....	Gary.
Boccace.....	M ^{me} Danglade.
Béatrice.....	Rita Lelong.
Frisca.....	Marie Soll.
Péronnelle.....	Cantrelle.
Zanetta.....	Bonnaud.
Giotto.....	L. Monard.
Frédérico, étudiant.....	Merck.
Tafano, id.....	Suette.
Raphaële, id.....	M. Strocchio.
Guiseppe, id.....	A. Fournier.
Andréa, id.....	Berty.
1 ^{re} mendiante.....	Clément.
2 ^e mendiante.....	Gary.

Bourgeois, bourgeois, tonneliers, seigneurs, dames de la cour, demoiselles d'honneur, pages.

Vu l'importance de cet ouvrage, il sera joué seul.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

BOURSE DE PARIS

DU 19 FÉVRIER 1883.

Rente 3 0/0.....	79 70
Rente 3 0/0 amortissable.....	80 55
Rente 4 1/2.....	111 »
Rente 5 0/0.....	115 35
Obligations du Trésor (anciennes).....	501 »
Obligations du Trésor (nouvelles).....	501 »

EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt toutes Pharmacies. Vente annuelle : Un million de bouteilles.

temporaires.

Une dame Régis, de Clamecy, recevait la croix en 1849 pour son énergique résistance à l'émeute. Un fait analogue, la défense d'une mairie du département du Cher, valait la même récompense à M^{me} Abicot.

Les premières campagnes d'Afrique ont eu leur petit contingent féminin; le nom de Veuve Perrot me vient aussitôt à la mémoire. Cette brave cantinière fut blessée et décorée sur le champ de bataille.

Sous le second Empire, les guerres fréquentes révélèrent l'existence dans les rangs de nouvelles braves. Plus heureuses que leurs devancières, celles-ci durent pouvoir être signalées toutes et recevoir soit la croix, soit la médaille militaire. Annette Drevon eut la croix en qualité de cantinière au 32^e de ligne, et au 2^e zouaves; elle illustra son nom à Magenta; elle est aujourd'hui dame de la Halle, à Paris.

(La fin à demain.)

JEAN ALESSON.

Les Anglais prononcent ainsi le nom du président du conseil : M. FÉLURE.

Cela fait tableau, et l'on porte involontairement la main à sa tête.

Mais ce cabinet ne durera pas. Le règne de M. Jules Ferry est proche. Après le ministère Félore, nous aurons le ministère J... F...

Marché de Saumur du 17 Février

Blé nouveau (l'h.)	19 50	Huile de noix	50	150	—
Froment 1 ^{re} q. (l'h.)	19 25	Graine tréfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	70	—	—
Halle, moyenn.	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	7580	—
Orge	65	Luzerne	780	70475	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	35440	—
Fèves	75	Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	190	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	—	—	—
Colza	65	— qualité (59k.500)	29	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	35	—	—
Farine, culas	157	— 3 ^e	34	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{re} qualité	à à
Id. 1881, 2 ^e id.	120 à
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 ^{re} id.	110 à
Id. 1881, 2 ^e id.	à à
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{re} id.	105 à
Id. 1881, 2 ^e id.	à à
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{re} id.	105 à
Id. 1881, 2 ^e id.	100 à 90
La Vienne, 1881	70 à 75
ROUGES (2 hect. 20).	
Souzay et environs, 1881	160 à 170
Id. 1881	à à
Champigny, 1882	1 ^{re} qualité 170 à 200
Id. 1881, 2 ^e id.	à à
Id. 1881, 1 ^{re} id.	à à
Id. 1881, 2 ^e id.	à à
Varrains, 1882	1 ^{re} id. 130 à 140
Varrains, 1881	2 ^e id. à à
Bourgueil, 1882	1 ^{re} qualité 150 à 160
Id. 1881	2 ^e id. à à
Id. 1881	1 ^{re} id. à à
Id. 1881	2 ^e id. à à
Roostigné 1881	150 à 160
Id. 1881	à à
Chinon, 1881	1 ^{re} id. 130 à 129
Id. 1881	2 ^e id. à à
Id. 1881	1 ^{re} id. à à
Id. 1881	2 ^e id. à à

BIBLIOGRAPHIE

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr. ; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ, revue hebdomadaire, 76, rue des Saints-Pères. — Un an : 10 francs. — Six mois : 6 francs.

La direction du Jeune Age illustré a établi pour

une partie de sa rédaction un tour de rôle qui amène dans son journal tantôt une page consacrée à l'enseignement du dessin, tantôt un article sur des travaux d'aiguille ; d'autres fois, des renseignements sur les modes pour enfants ou encore des tablettes musicales, comprenant une leçon ou une biographie anecdotique de quelque maître. Le numéro 112 du 17 février contient précisément une très-intéressante notice sur Haydn, l'auteur sublime des *Sept paroles* qu'en chantant, au temps de la Passion, dans les églises où l'on peut faire de la musique sacrée. La chronique joyeuse justifie son titre ; le courrier prépare ses lecteurs aux prochaines promenades forestières par des renseignements sur la vie des travailleurs sylvains, notamment des charbonniers. Les deux romans en cours se poursuivent, illustrés par de nombreux dessins. Un an, 15 francs, chez Palmé, 76, rue des Saints-Pères. 15 centimes le numéro.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Géroame. — Menus faits. — Faust et Marguerite, par R. V. — Le monument de la mission Flatters, par H. Verney. — Théâtres, par Damon. — S. A. le comte de Paris, par Ch. Frank. — Courrier du palais, par M^e Guerin. — Le général de Marguerite à Sedan, par Charles Frank. — Claude Stocq (suite et fin), par M^e Charles Reybaud. — L'Ange gardien, poésie, par Henry-George. — La première Dame Blanche, par Armand de Pontmartin. — L'expédition de la Jeannette, par R. B. — Twickenham, par X. D. — L'église de Thomar, par R. Bryon. — Bouchardon : les dessins du Louvre, par X. D. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M^e Iza de Cérigny. — Echees.

GRAVURES : Paris : le monument élevé à la mémoire de la mission Flatters. — Faust et Marguerite, dessin d'Alphonse de Neuville. — Angleterre : vue et souvenirs de Twickenham. — Le général de Marguerite à Sedan. — Portrait de S. A. M. le comte de Paris. — Portugal : Vue générale de l'église de Thomar. — L'expédition de la Jeannette au pôle nord ; trois gravures. — Les dessins du Louvre : Mascarade faite à Rome chez Bouchardon et dessinée par lui. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 15 fr. 10 ; trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RÈROU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

TRAVESTISSEMENTS

LA MAISON GASNIER

Place de la Bilange,

Se charge de fournir TOUS COSTUMES pour CAVALCADE et BAL TRAVESTI, et prie de ne mettre aucun retard à commander ou à retenir les COSTUMES que l'on désirerait louer.

M. COUTELET, ancien greffier du Tribunal de simple police de Saumur, étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi. (48)

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

BEL ÉTABLISSEMENT

Propre au Commerce des Vins mousseux et en pièces,

Situé à Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Comprenant vastes bâtiments, caves en roc et terrains clos donnant sur la rue, ledit terrain d'une superficie d'environ 10 ares.

Pour plus de renseignements, voir les placards.

S'adresser : soit à M. Arthur MONTRET, sur les Ponts, à Saumur ; soit à M^e MÉHOUS, notaire. (80)

Étude de M^e BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS

Et par autorisation de justice.

Le DIMANCHE 25 FÉVRIER 1883, à Varennes-sous-Montsoreau, en la demeure de M. BEAUBRON, cordonnier et marchand forain, M^e BELDENT, notaire, procédera à la vente aux enchères publiques de :

Lits, couettes, draps, linge, armoires, buffets, voitures, machines à coudre et accessoires, diverses marchandises neuves de mercerie, bonneterie, chaussures, cuirs, outils et formes à l'usage de la cordonnerie.

La vente des marchandises neuves a lieu en vertu d'un jugement du Tribunal de commerce de Saumur du 22 janvier 1883.

Au comptant, plus dix centimes par franc en sus.

Voir les affiches pour plus de détail.

Étude de M^e DAGET, docteur en droit, avoué à Blois, successeur de M^e BEULAY.

A VENDRE

SUR LICITATION

En l'étude et par le ministère de M^e FOYER, notaire à Maulévrier,

Le dimanche 4 mars 1883, à 2 heures après midi,

LA

MÉTairie

DES

PÉTITES-VANNES

Consistant en :

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, terres labourables et prés ; le tout, d'une contenance de 27 hectares 33 ares 62 centiares, situé commune des Echaubrognes (Deux-Sèvres) et commune de Maulévrier (Maine-et-Loire).

Sur la mise à prix de 15,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements :

A M^e DAGET, avoué, poursuivant la vente ;

A M^e FILLY, avoué à Blois, co-licitant ;

A M^e ROBERT, notaire à Châtillon-sur-Sèvre, présent à la vente ;

Et à M^e FOYER, rédacteur et dépositaire du cahier de charges.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de décès

TRÈS-BON

LOUAGE DE CHEVAUX ET VOITURES

Excellente clientèle.

S'adresser à M^e GABEAU, notaire à Baugé. (88)

A CÉDER un fonds de Boulangerie, bien achalandé.

S'adresser à M. GUITTON, Joseph, au Vaudelnay-Rillé. (74)

Étude de M^e LECOMTE, notaire à Brézé.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LA PUISSANTE CHUTE D'EAU DE L'USINE

Récemment incendiée

DE SAUMOISSAY

Située sur le Thouet, à 6 kilomètres de Saumur et à 2 kilomètres des gares de Brézé et de Chacé (ligne de l'État).

Fondations sur pilotis, cheminée élevée de 17 mètres, machine à vapeur de 20 chevaux, le tout resté intact.

On pourrait y joindre un moulin à eau et diverses dépendances, bâtiments et prés.

S'adresser, pour traiter : soit à M^e LECOMTE, notaire ; soit à M. EROUDRY, expert à Brézé ; et, pour visiter, à M. VOLLAND, régisseur du château de Brézé. (107)

Étude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

CHATEAU et PARC DE MILLY

Commune de Gennes.

Cette propriété comprend :

CHATEAU avec grands salons, salle de billard, salle à manger, cuisine et offices, nombreuses chambres à coucher ; chapelle ; grandes servitudes ; cour et jardin avec serre ; un beau parc planté de chênes avec deux étangs.

Le tout entouré de murs formant un ensemble de 90 hectares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e BOURDAIS, notaire à Gennes, sans un permis duquel on ne pourra visiter. (64)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Meublée ou non meublée,

Avec JARDIN donnant sur la Loire ;

Le tout aux Rosiers.

S'adresser à M^e POULAIN, propriétaire aux Rosiers. (73)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

LE CHATEAU DE L'ESSART

Situé commune de Blou,

Comprenant : logement de maître, servitudes, jardin, pièce d'eau, etc.

S'adresser à M. FOUCHER-GILBERT, 69, rue de Bordeaux, Saumur.

A VENDRE

UN JOLI PLANT

De PEUPLIERS suisses

S'adresser à M. DELANOUÉ-CHERRIER, propriétaire à Gaure, commune de Varennes. (689)

PERRUQUES

DE TOUS STYLES.

M. FOURNIER, coiffeur, rue du Puits-Neuf, se charge de procurer, en location, pour la Cavalcade, des PERRUQUES de tous styles en prévenant huit jours à l'avance.

PRIX MODÉRÉS.

POMMADE BERTINOT

pour la guérison radicale et infailible des cors aux pieds, durillons et œils de perdriz. — 1 fr. le flacon.

Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

UN JEUNE HOMME, de seize ans, demande une place de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872 ; Londres, 1862 ; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^e V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^e V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie ; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.